



# MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Canton d'Anzin

00020

## OBJET :

**PRISE EN CHARGE DE  
DEPENSE DU BUDGET  
ANNEXE  
LOTISSEMENT PAR LE  
BUDGET PRINCIPAL**

Date de la convocation  
Le 1<sup>er</sup> Avril 2022

Nombre de conseillers en  
exercice : 27

Délibération rendue exécutoire  
transmise en Sous-Préfecture le  
09 Avril 2022  
publiée ou notifiée le  
12 Avril 2022  
Document certifié conforme,  
Le Maire,



## REPUBLIQUE FRANCAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 07 AVRIL 2022

*L'An Deux Mille Vingt Deux, le Sept Avril à Dix-huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée aux portes de l'Hôtel de Ville conformément à la loi.*

**Etaient présents :** Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Daniel HERLAUD, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Mmes Sylviane DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (présente jusque 22 h 15), Corinne WISNIEWSKI, Monique PASSET, Sandrine PONCHANT-CODET.

**Excusés :** M. Jean-Luc FRERE (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Mme Annie NOTELET (Pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY), MM. Jean-Luc BULENS (Pouvoir à M. Jean-Claude LIETARD), Didier MARMIGNON (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET), MM. Romuald CHANTREL (Pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND), Benjamin LECLERCQ (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Cédric LATOUCHE (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Anthony HERNANDEZ (Pouvoir à M. Michel RENARD), Raphaël KRUSZYNSKI (Pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Mmes Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Catherine ROLY-EL HIBA), Tiffanie SURLA (Pouvoir à Mme Monique PASSET), Patricia DURIEUX-PATRIS (Pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE à partir de 22 h 15).

**Absents :** M. Benamar TOUATI.

**Secrétaires de séances :** Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL.

*Les budgets annexes de lotissements ou d'aménagement de zones d'activités et ceux retraçant l'exploitation du domaine privé de la collectivité ne sont pas des budgets SPIC. Ils peuvent être subventionnés par le budget principal à condition que cela ne conduise pas à des tarifs*

*anormalement bas pour l'usager qui se  
condition que cela n'entraîne pas une méconnaissance des règles  
afférentes aux interventions économiques des collectivités territoriales.*

*Considérant le besoin de ressources de la section de fonctionnement du  
Budget annexe Lotissement Clos des Pensées,*

*Vu la prévision de l'exécution budgétaire 2022 du budget Lotissement,*

*Il est proposé de voter la subvention d'équilibre suivante :*

- Budget Lotissement : 53 953,96 €

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,*

***VOTE** la subvention d'équilibre suivante :*

- Budget Lotissement : 53 953,96 €

***DECIDE** l'inscription à l'article 65888 du Budget Principal 2022 vers le  
Budget Annexe Lotissement Clos des Pensées pour un montant de  
53 953,96 € ;*

***PRECISE** que le montant définitif et la décision de versement de cette  
subvention seront portés à connaissance du Conseil Municipal par  
délibération expresse en fin d'exercice (afin d'ajuster ce montant au plus  
près du besoin de l'exécution budgétaire 2022 du budget annexe) ;*

***AUTORISE** Madame le Maire à verser cette subvention en fin d'année  
dans la limite de cette ouverture de crédit prévisionnel ;*

*Fait en séance les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait conforme,*



*Le Maire,*

*J. LEGRAND-DELHAYE.*